



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 21/08/2023

N°1086

### **PLAN EAU : LE GOUVERNEMENT ACCOMPAGNE 50 SITES INDUSTRIELS POUR UNE GESTION PLUS SOBRE DE L'EAU**

**Lundi 21 août 2023, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Roland Lescure ministre délégué chargé de l'Industrie et Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, se sont rendus à Balan (01) dans le cadre la mise en œuvre du « Plan Eau » annoncé par le Président de la République le 30 mars 2023.**

L'eau sera moins abondante à l'avenir. C'est ce qu'indiquent les projections scientifiques avec jusqu'à - 70% des débits des cours d'eau en été dans certains territoires, et une intensification des épisodes de sécheresse. C'est pour s'adapter à cette réalité à venir que le Président de la République a annoncé un objectif de réduction de 10% des prélèvements en eau d'ici 2030, dans le cadre du Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau présenté le 30 mars dernier à Savines-le-Lac. Pour y parvenir, il vise à garantir la sobriété de tous les usages, en s'appuyant à la fois sur la mobilisation des principales filières économiques et sur l'accompagnement des plus gros consommateurs d'eau dans la réduction de leur empreinte.

L'eau, indispensable dans les procédés de fabrication mais en tension croissante, représente pour l'industrie un enjeu essentiel de performance économique et environnementale. Depuis 2018, l'industrie a baissé de 17 % ses prélèvements en eau grâce à l'adaptation de ses outils productifs.

Pour l'aider à aller encore plus loin en matière de sobriété hydrique, le gouvernement mobilise les industriels dans le cadre du Plan eau via différentes mesures :

- Un dispositif d'accompagnement ciblé de 50 sites industriels à forts enjeux eau est mis en place. Les 15 premiers sites industriels accompagnés sont identifiés ;
- L'appel à projets « INNOV EAU » de France 2030, lancé en juillet dernier et doté de 100M€, va accompagner les innovations dans le secteur de l'eau pour permettre à terme d'assurer une meilleure gestion de l'eau, de son traitement et de la donnée. Les entreprises et les laboratoires pourront en bénéficier ;
- Les Comités stratégiques de filières (CSF) devront présenter leurs engagements en matière de sobriété en eau d'ici la fin de l'année.

Concernant l'identification de 50 sites industriels à enjeux, trois critères ont été retenus : les plus consommateurs en eau, situés dans des zones en tension hydrique, et qui ont un potentiel important de réduction de leurs consommations. Cet accompagnement permettra d'approfondir le diagnostic sur leurs besoins en eau, d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en œuvre des optimisations pour une meilleure sobriété hydrique, avec un possible appui financier des Agences de l'eau.

Dans ce cadre, les solutions mobilisables sont multiples : la modification des processus de fabrication, la réutilisation des eaux (eaux de processus, eaux usées traitées et eaux pluviales) ou encore le décalage du calendrier de production.

Parmi les 50 sites, celui de Kem One sur la plateforme de Balan illustre la possibilité de mettre en œuvre ces solutions en mobilisant des leviers technologiques et opérationnels. En effet, l'exploitant a réussi à baisser ses consommations de 30 % depuis 2006. En 2023, le site aura à nouveau diminué ses prélèvements en eau de 20 % par rapport à 2019, à production constante.

En lien avec les services de l'Etat, le site de Kem One s'est appuyé sur un diagnostic « eau » complet pour faire évoluer son processus de fabrication dans une logique de meilleure efficacité de l'eau utilisée, identifier et réparer les fuites sur son réseau souterrain, et investir dans certains équipements permettant de limiter les consommations. Kem One va poursuivre cette démarche pour réduire encore de 75 % ses prélèvements à l'horizon 2030 avec le recyclage en boucle fermée des « eaux mères » utilisées comme solvant dans la transformation du PVC. L'industriel lancera également une étude sur le remplacement de l'approvisionnement par forage dans la nappe phréatique par un prélèvement en surface dans le Rhône et la valorisation des eaux usées pour l'irrigation agricole à proximité du site.

En parallèle à ce travail individuel auprès des sites, une démarche a été lancée auprès des filières industrielles dans le cadre des Comités Stratégiques de filière (CSF). Ceux-ci sont mobilisés pour élaborer un plan de sobriété hydrique d'ici la fin de l'année.

Enfin, nous réunirons à Bercy les dirigeants des 50 sites, les CSF et les représentants de la filière de l'eau et des porteurs de solutions autour d'un évènement sur la sobriété hydrique à l'automne.

### **Contacts presse**

**Service presse de Christophe Béchu,**

**ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : [communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr](mailto:communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr)

**Service presse de Roland Lescure,  
ministre délégué chargé de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

**Service presse de Sarah El Haïry,  
Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité**

Tél : 06 28 65 93 05

Mél : [presse.seb@ecologie.gouv.fr](mailto:presse.seb@ecologie.gouv.fr)